



REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES
À VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comité des Utilisations Pacifiques de l'Espace Extra- Atmosphérique des Nations unies

Sous-Comité scientifique et technique

61^{ème} session

(Vienne, 29 janvier – 9 février 2024)

Point 12 – « Rôle futur et méthodes de travail du Comité »

Déclaration de la délégation française

= Seul le prononcé fait foi =

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Chers collègues,

La délégation française souhaite s'exprimer sur la proposition portée par le Chili et l'Espagne à propos du « Ciel sombre et silencieux » sous ce point de l'ordre du jour.

Comme elle l'a déclaré lors des précédentes séances du CUPEEA et de son sous-comité scientifique et technique, et compte tenu des intérêts scientifiques, industriels et même culturels en jeu, ma délégation est favorable au maintien à l'avenir d'échanges réguliers sur cette question. Ces échanges tenus dans le cadre du CUPEEA et de notre sous-comité, peuvent permettre de mieux caractériser les problèmes associés à l'utilisation de l'espace et de favoriser l'émergence de solutions

acceptables permettant de concilier le développement des activités humaines dans l'espace et les activités scientifiques menées depuis la terre en limitant, autant que possible, les nuisances optiques et radios, que le déploiement des constellations fait peser sur ces dernières.

Monsieur le Président,

La France a pris connaissance avec la plus grande attention de la proposition du Chili et de l'Espagne de maintenir un point à l'ordre du jour des trois prochaines réunions du sous-comité scientifique et technique sur le « Ciel sombre et silencieux ».

Ma délégation soutient le principe de l'inscription de ce point à l'ordre du jour des trois prochaines réunions du sous-comité. Il nous paraît en effet important de permettre la poursuite des échanges multilatéraux sur le sujet pour analyser globalement les enjeux liés au « Ciel sombre et tranquille ». Ces enjeux concernent trois communautés à la fois. Tout d'abord les astronomes professionnels, pour lesquels notre pays avec ses partenaires consent d'importants investissements dans l'objectif de contribuer à l'amélioration des connaissances dans ce domaine universel. Les astronomes amateurs ensuite, un public auprès duquel les résultats de l'astronomie moderne ont un fort retentissement et qui sont un vecteur important de l'éducation aux sciences. Et enfin nos industriels acteurs du spatial qui contribuent aussi bien à l'exploration spatiale depuis la terre qu'au développement des constellations de satellites pour le bénéfice de tous.

Monsieur le Président,

La délégation française reste à la disposition de toutes les délégations et des observateurs intéressés afin de poursuivre cette discussion. Vous pourrez compter sur le soutien de la France pour soutenir les travaux du sous-comité sur le ciels sombre et tranquille, notamment en veillant à garantir leur caractère inclusif.

Je vous remercie./.